

PANDÉMIE DE GRIPPE A (H1N1) L'ASSOMPTION DÉJÀ EN ACTION POUR VOUS!

Comme vous le savez sûrement, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé de passer au niveau supérieur d'alerte à la pandémie de grippe. Elle a conclu que les critères définissant une pandémie étaient remplis. De ce fait, comme ville, nous avons le devoir et la responsabilité d'assurer les services municipaux essentiels auprès de la population. Soucieux de protéger votre santé, celle des autres et de vos proches, nous tenons à vous informer qu'un comité responsable de la gestion du risque en matière de prévention, de préparation et d'intervention a été formé.

Proactive en matière de prévention, la Ville de L'Assomption a mis à la disposition des employés, des citoyens et des visiteurs, des distributeurs de liquide antiseptique pour le lavage des mains, et ce, dans tous les édifices municipaux. Aussi, des affiches de sensibilisation ont été installées rappelant à tous et à toutes les règles de base et les moyens de protection contre la grippe.

Toutes les démarches de la Ville de L'Assomption ont pour objectif de rendre accessible les informations émises par le gouvernement du Québec.

En tout temps, nous vous invitons à consulter les ressources suivantes :

Pandémie Québec

<http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca>

Centre de vaccination – Région de Lanaudière

http://vaccination.msss.gouv.qc.ca/carte_region.php?region=14

Ministère des Affaires municipales

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/dossiers/pandemie/pand.asp>

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

<http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec>

Agence de la santé publique du Canada

<http://www.phac-aspc.gc.ca/alert-alerte/h1n1/index-fra.php>

Services Québec

7 jours sur 7, de 8 h à 20 h

Ligne d'information : 1 877 644-4545